

On a également oublié tout à fait la question de l'amélioration de la loi sur l'assurance-chômage. On a mis de côté les bourses universitaires que ne remplacent pas, selon nous, les prêts aux étudiants. On a aussi complètement oublié la question des améliorations à apporter à la loi sur les allocations familiales. De plus, même si la Chambre s'est évidemment décidée, au cours de la dernière session, à adopter le principe de la planification économique proposée dans les discours sur le projet de loi destiné à créer le ministère de l'Industrie et le projet de loi créant le Conseil économique du Canada, rien dans le discours du trône actuel ne laisse voir que le gouvernement se rend compte qu'à notre époque la planification économique s'impose, si l'on veut mettre sur pied une économie qui assurera de l'emploi et la sécurité à toute notre population. Au cours de la présente session, nous devons faire de notre mieux pour que le gouvernement présente un certain nombre de ces projets qu'il a oublié d'inscrire dans le discours du trône.

J'ajouterai aussi que notre parti a accueilli favorablement le discours que le premier ministre (M. Pearson) a prononcé hier. Les députés de tous les coins de la Chambre conviendront, je crois, que c'est un progrès immense par rapport au discours que le même honorable représentant a prononcé au cours du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, à la dernière session, et encore surtout par rapport à celui qu'il a fait il y a deux sessions. Refusant de se laisser harceler par le chef de l'opposition, il s'est appliqué à nous indiquer ce qu'entend faire le gouvernement qu'il dirige.

Je le répète, monsieur l'Orateur, nous aimons entendre le chef du gouvernement parler de la sorte. Toutefois, après le discours qu'il a prononcé hier soir, il faudrait peut-être le mettre en garde. Il me semble en effet qu'il tentait de poser au réformateur social et politique; à deux ou trois reprises il a parlé de la «réforme sociale et politique». Il a voulu voir dans les mesures législatives que son gouvernement va proposer des exemples de réforme sociale et politique. C'est fort bien, pourvu que le premier ministre et son gouvernement tiennent parole.

En tant que chef du parti libéral, il ne sera pas surpris, j'en suis sûr, de ce que certains d'entre nous n'applaudissent pas en l'entendant proclamer son parti comme celui des réformes, car toute notre vie, nous qui sommes dans cette enceinte, et quel que soit notre âge, avons toujours vu le parti libéral canadien conserver cette attitude, qui a trop longtemps trompé le peuple canadien. Le très honorable W. L. Mackenzie King était passé maître dans l'art de se poser en protagoniste de la réforme, se faisant élire sous cette étiquette et prenant

des années et des décennies à traduire par des lois les mesures qu'il voulait faire adopter en réformateur. Si donc le premier ministre actuel tient à adopter la même attitude, à se proclamer apôtre de la réforme, fort bien. Mais je lui conseille d'aller jusqu'au bout, autrement les Canadiens ne se laisseront pas bernier aussi aisément qu'autrefois par le parti libéral qui les a leurrés si souvent.

Ceci m'amène à l'essentiel de mes remarques, monsieur l'Orateur, et je vais traiter de trois sujets abordés hier soir par le premier ministre. Mes collègues traiteront au cours du présent débat d'autres sujets qu'il a mentionnés mais, pour ma part, je me bornerai à trois d'entre eux qu'il a décrits comme étant aux yeux du gouvernement, aux yeux de nous tous, comme très importants.

La première de ces questions est celle du régime de pensions du Canada. J'ai été très heureux d'entendre le premier ministre dire hier soir qu'il considère ce projet de loi comme l'une des plus importantes mesures législatives qui seront mises en vigueur au cours de la présente session. Le discours du trône prévoyait que nous serions saisis de cette affaire. En réponse à une question que je lui posais l'autre jour, le premier ministre m'a répondu que ce projet serait étudié en priorité, dès les premiers jours de cette session. Le premier ministre nous a répété dans son discours hier soir que ce projet a la priorité sur les autres et qu'il sera mis à l'étude.

Ce sont là des paroles douces à entendre, monsieur l'Orateur, mais j'espère qu'on ne me trouvera pas cynique si je rappelle au gouvernement que nous les avons déjà entendues au cours de la dernière session. Nous sommes arrivés à la Chambre, pour la dernière session, au lendemain d'une campagne électorale au cours de laquelle le parti libéral avait promis un régime canadien de pensions de retraite. Ce projet constituait le pivot de toute sa campagne, couronnée par la victoire en avril dernier. Il a été promis dans le discours du trône. Il a été promis dans les réponses aux questions appelées à l'ordre du jour. Dans le discours qu'il a fait lors du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône en mai dernier, le premier ministre a confirmé que ce régime serait adopté au cours de cette session-là, mais vu l'opposition qui s'est manifestée, tout le monde sait que nous n'avons eu qu'un débat d'une journée sur la proposition qui a précédé le bill, un point c'est tout. Nous sommes maintenant saisis d'un régime révisé.

Comme mon chef, le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), l'a signalé hier soir, c'est la troisième version du régime de pension du Canada que les libéraux nous présentent et l'on a affaibli le programme initial